Image not found or type unknown

Taxe habitation supplémentaire car valeur locative augmentée

Par **Loumango**, le **15/01/2019** à **12:25**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement que je loue auprès d'un propriétaire particulier depuis plus de trois ans.
J'ai reçu ce jour un courrier des impôts me demandant de payer deux taxes d'habitation supplémentaires (d'un montant de 250 euros au total). J'avais déjà réglé en octobre 2018 ma taxe d'habitation pour l'année.
Après avoir échangé avec eux au téléphone, ils m'ont dit que cette demande de paiement supplémentaire était due au "changement de consistance sur l'appartement" car sa valeur locative avait augmenté. Or, aucun travaux n'a eu lieu, que ce soit dans mon appartement ou dans l'immeuble concerné.
Est-ce légal qu'on me demande de payer cette somme supplémentaire sans qu'elle soit justifiée? Dans quelle mesure puis-je être exonérée de ce paiement supplémentaire (je suis célibataire avec un petit salaire)?

Merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés